



Bulletin municipal

Vaux-en-Bugey

Décembre 2008

Bulletin n°58



Conseil Municipal

Conseil Municipal



Hubert CHANET
Maire



Patrick LEON
1er Maire adjoint



Pierre LEIGNIER
2ème Maire adjoint



Jean-José SPITERI
3ème Maire adjoint



Carole MATTIA
Conseiller
Délégue urbanisme



Jacques REVERDY
Conseiller
Délégue bâtiment



Georges DAVID
Conseiller
Délégue voirie réseaux



Christelle TISSOT
Conseiller
Délégue communication



Nelly GOYATTON
Conseiller



Jacques MOREL
Conseiller



Claudine LAMBERT
Conseiller
Délégue affaires sociales



Sandrine TRIGON
Conseiller
Délégue finances



Renée GUILLER
Conseiller



Stéphane RAVIN
Conseiller



Guillaume REY
Conseiller

Responsable—Domaine de compétences

Hubert CHANET : urbanisme, communication

Patrick LEON : finances, grands projets, salle des fêtes

Pierre LEIGNIER : bâtiments, voirie, réseaux, personnel technique communal

Jean-José SPITERI : affaires sociales, associations, culture et patrimoine, pompiers

Commissions :

Communication : Hubert CHANET, Nelly GOYATTON, Claudine LAMBERT, Carole MATTIA, Guillaume REY, Christelle TISSOT

Finances : Patrick LEON, Jacques MOREL, Stéphane RAVIN, Jacques REVERDY, Guillaume REY, Sandrine TRIGON

Urbanisme : Hubert CHANET, Nelly GOYATTON, Renée GUILLER, Pierre LEIGNIER, Carole MATTIA, Stéphane RAVIN, Guillaume REY

Bâtiment : Georges DAVID, Pierre LEIGNIER, Jacques REVERDY, Christelle TISSOT, Sandrine TRIGON

Voiries : Georges DAVID, Pierre LEIGNIER, Jacques MOREL, Stéphane RAVIN, Jacques REVERDY (éclairage), Jean-José SPITERI

Culture et Patrimoine : Nelly GOYATTON, Claudine LAMBERT, Patrick LEON, Stéphane RAVIN, Jean-José SPITERI, Sandrine TRIGON

Appel d'offres : Hubert CHANET, Nelly GOYATTON, Pierre LEIGNIER, Patrick LEON, Carole MATTIA, Stéphane RAVIN, Jacques REVERDY

Fleurissement : Renée GUILLER, Claudine LAMBERT, Patrick LEON, Jean-José SPITERI, Christelle TISSOT

CCAS : Géraldine CHAVANEL, Suzanne DEMARTHE, Valérie GAZZANIGA, Renée GUILLER, Isabelle JACQUEMET, Bisiriy KOUNTA, Claudine LAMBERT, Jeanine LIGIER, Sophie REVERDY, Renée REY, Jean-José SPITERI, Christelle TISSOT

Le mot du maire

Cet automne, les feuilles ont un peu tardé à jaunir avant de tomber. La fraîcheur de l'été et l'eau en abondance ont permis aux arbres de rester verts longtemps.

La « crise » aussi a tardé à se révéler, mais elle est là, soudaine, enfin c'est ce que l'on nous dit.

Après des années de progression de la bourse et des gains faramineux, les traders sont effondrés parce que leur joujou ne marche plus, les banques font faillites et ne prêtent plus, et l'immobilier dégringole de ses sommets.

Le système capitaliste s'aperçoit de ses excès, de ses absurdités et on redécouvre les bienfaits d'un interventionnisme d'état raisonné et salubre pour le bien commun.

On redécouvre aussi les vertus de la production au dépend de la spéculation.

De l'autre côté de l'atlantique, le nouveau président des Etats-Unis, Barack Obama, s'inscrit dans une ligne politique revendiquée en France aussi bien par la gauche que par la droite.

Au-delà des espoirs de renouveau que son élection suscite, on sent bien là les limites de notre système, les corsets trop serrés de l'héritage du siècle précédent que l'on n'a pas (encore) su renouveler.

Avec cette année morose qui s'achève, je voudrais me tourner vers l'avenir.

Dans ce mandat, le conseil municipal développera les projets au rythme de nos possibilités.

Il s'agira dans un premier temps d'aménager les ateliers communaux pour libérer l'espace nécessaire à la création de salles de réunion et de rangements au bâtiment des Cattes, de renforcer notre alimentation en eau potable et sa distribution, d'étudier le remplacement de la station d'épuration, d'améliorer la voirie, le stationnement et d'aménager les espaces publics en liaison avec les réseaux.

Dans la deuxième partie du mandat, il s'agira de réviser notre plan d'occupation des sols dont les capacités en droit à construire sont aujourd'hui limitées.

Je voudrais donc encourager ceux qui regardent fixement vers l'avant, vers demain, et qui donnent un peu d'eux même en essayant de construire.

Je voudrais également féliciter ceux qui ont mis notre village à l'honneur en 2007 et les inviter à persévérer.

Je voudrais enfin assurer ceux qui souffrent ou qui sont dans la peine de notre solidarité villageoise et municipale.

L'avenir nous paraîtra moins sombre si on le regarde à la lumière de notre volonté commune de le rendre plus beau.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne santé et une excellente année 2009.

Hubert Chanet

Maire de Vaux en Bugey



Sommaire

Le mot du maire	1
Le budget communal 2008	2
Procès verbaux de réunions du Conseil Municipal	2
Etat civil	4
Un petit mot	4
Les assistantes maternelles	4
Info... A noter	5
Les nouveaux commerçants	5
Correspondants des associations	5
Les loisirs sur Vaux	6
Le Sou des Ecoles	6
Vaux en images	7
USVB saison 2008-2009	10
Cantine et garderie scolaire	11
La bibliothèque	11
Centre de première intervention	12
L'école	12
La Maison Panis	13
La chronique de Verneaux	14
Location de la salle des fêtes	15
Les acteurs économiques	15
Déchetterie de Lagnieu	16
Croix Rouge Française	16
ADAPA	16
C.A.F.	16
Calendrier des manifestations	17
Mots croisés	17

Le budget communal 2008

Le budget supplémentaire voté en octobre vient ajuster le budget primitif et présente les grands postes suivants :

Budget général

Fonctionnement :	683 502 €
Investissement :	970 578 €

Rappel des taux d'imposition sur la commune

- Taxe d'habitation :	7,92 %
- Taxe sur le foncier bâti :	12,05 %
- Taxe sur le foncier non bâti :	54,14 %

Le produit de ces 3 taxes perçu par la commune est de **218 829 €** pour 2008

Budget de l'eau

Fonctionnement :	104 380 €
Investissement :	223 486 €

Budget de l'assainissement

Fonctionnement :	58 200 €
Investissement :	179 749 €

Budget du CCAS

Fonctionnement :	7 173 €
------------------	----------------

Extraits de procès-verbaux de réunions du Conseil municipal

FINANCES

Vente de parcelle sur la ZAE de Juyère

- Sur la ZAE Juyère, la commune vend à la société DM2F (ex MJN) une parcelle de 1 700m au prix de 20,00€ le mètre carré.
- Demande de subvention pour l'extension de la ZAE de Juyère
- Le conseil municipal autorise le maire à faire les demandes de subvention auprès du Conseil Général de l'Ain et de la CCPA pour l'extension de la ZAE de Juyères.

Budget supplémentaire (BS) 2008

- Patrick Léon, maire adjoint, présente le budget supplémentaire préparé par la Commission

finances qui s'équilibre à la somme de 683 502 € en dépenses et en recettes de fonctionnement et à la somme de 970 578 € en dépenses et en recettes d'investissement.

Fixation de la PVR sur la ZAE de Juyère

- Le conseil municipal décide du montant de la PVR au prorata des surfaces pour les parcelles desservies par les aménagements en ZAE de Juyère appartenant à Monsieur Auguste Goyatton et aux consorts Bernard.

Abandon de recouvrement (loyer)

- Monsieur le maire explique que Dynacité a réussi à recouvrer une partie de la dette de 2 063,05 € d'un locataire place de l'Eglise en 1999 et 2000. A ce jour, il reste à devoir 143,05 €.

- Sur les conseils de Dynacité, le conseil municipal accepte l'abandon de la dette de 143,05€ dont le recouvrement coûterait plus cher.

FONCIER & URBANISME

Acquisition d'un terrain au centre du village

Le conseil municipal accepte le principe d'acquisition de la parcelle AB378, d'une surface de 257 m² située au centre du village pour aménager des parkings et demande l'intervention de l'EPFL (Etablissement Public Foncier Local).

Forêt communale

Le conseil municipal décide d'inscrire la forêt communale de Vaux-en-Bugey à la certification PEFC (programme de reconnaissance des certifications forestières).

Elargissement du Chemin de la Carrière

Un permis de construire a été déposé sur une parcelle à Vaux Fevroux. Ce permis de construire impose l'agrandissement du chemin d'accès (Chemin de la Carrière) qui sera effectué par une cession gratuite de terrain dans le cadre du permis de construire.

Prolongation d'un bail emphytéotique

Monsieur le maire rappelle que le bâtiment de Boisset comprenant 7 logements au dessus de la bibliothèque municipale fait l'objet d'un bail emphytéotique de 30 ans avec la société Dynacité (ex OPAC de l'Ain).

Cette dernière demande à la commune d'allonger de 10 ans la durée du bail emphytéotique pour des raisons de "normes comptables et d'amortissement de programme".

Le conseil municipal, considérant que les conditions initiales du bail n'ont pas changées, rejette cette demande. Estimation de terrains par le service des Domaines.

Monsieur le Maire explique que des terrains concernés par un projet de création de stationnements à Vaux Fevroux, rue du Quart Cobloz et situés en emplacement réservé risquent d'être vendus prochainement. Il propose l'intervention des Domaines afin de faire estimer les parcelles concernées.

Il propose aussi l'estimation de la Maison Perruez et de la grange accolée.

EAU ET ASSAINISSEMENT

Fixation du prix de l'eau

Pierre Leignier informe le conseil municipal que l'agence de l'eau et le Conseil Général imposent pour l'année 2009 un prix minimum de 0,70€/m³ pour avoir droit aux subventions sur les projets.

Il présente la proposition du comité des Eaux pour les tarifs 2008-2009 qui sont adoptés :

Eau :	0,70€/m ³
Location Compteur :	20,00€/an
Assainissement :	0,50€/m ³ (inchangé)
Droit au branchement :	250,00€ (eau et assainissement)

Abandon de recouvrement (budget eau)

La Trésorerie propose l'annulation de la dette d'Eau concernant deux personnes pour le reste à recevoir d'un montant de 383,81€.

Pierre Leignier précise qu'après plusieurs tentatives, ces sommes ne peuvent plus être recouvertes et qu'il conviendra à l'avenir de recouvrir les sommes dues le plus rapidement possible.

DIVERS

Règlement de location de la salle des fêtes

Suite au constat de problèmes, le règlement existant relatif aux locations est modifié dans son article 4 comme suit : " Il est interdit d'utiliser tables, chaises et tout autre matériel à l'extérieur de la salle des fêtes. "

Télétransmission des actes soumis au contrôle de la préfecture

Le secrétariat de mairie propose de transmettre les actes soumis au contrôle de légalité en préfecture par voie électronique (gain de temps, économie de papier).

Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention précisant les modalités de mise en œuvre avec la préfecture.

Avis sur la reprise d'exploitation d'une carrière sur Lagnieu

Le conseil municipal émet un avis favorable à l'exploitation de la carrière située près de la déchetterie intercommunale, sur la commune de Lagnieu par les Ets Bertrand, avec les réserves suivantes :

- L'augmentation du trafic va générer des dangers supplémentaires au carrefour des CD77a et de la RD1075; le conseil municipal émet le souhait d'une sécurisation de ce carrefour et de la création d'un rond point.
- Le trafic supplémentaire sur le chemin rural va entraîner une dégradation de la voie. Il demande que la maintenance de la voie depuis le CD77a jusqu'à l'entrée de la carrière soit supportée par l'exploitant et que la réfection de l'enrobé soit réalisée en fin d'exploitation par l'exploitant.

Nouvelle recrue au CPI de Vaux en Bugey

Le conseil municipal accepte l'intégration de M^{lle} Justine Bastin au CPI de Vaux-en-Bugey, après l'avis favorable du chef du CPI.

Information sur l'avenir de la Poste

Monsieur le maire explique que la Poste est fermée depuis deux semaines et que cela est intolérable vis-à-vis des habitants du village et des engagements de l'établissement La Poste.

Le conseil municipal déplore cette situation et prend une motion à ce sujet.

Personnel communal – Renouvellement de contrats

Le conseil municipal accepte la reconduction des contrats de Lorenzo Gazziga (adjoint technique) et de Stéfany Tomada (secrétaire de mairie) pour une année supplémentaire.

Etat civil

Ils sont nés



Jeanne TISSOT, le 4 janvier

Camille RAVIN, le 28 janvier

Clément GUIZIEN, le 27 février

Axel JALON-TRIGON, le 14 mars

Léna HAMEL, le 4 mai

Charlotte JACQUEMET, le 16 mai

Clovis BOURLEZ, le 22 mai

Clovis CRETIN, le 25 juin

Aïdan RAT, le 26 juin

Enzo VENDENDRIESSCHE, le 28 juin

Line BARON, le 22 août

Nolan VIAL-MONIER, le 4 octobre

Nathaël NIQUE, le 10 octobre

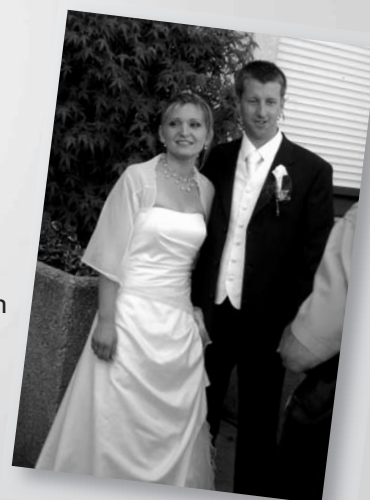
Ils se sont unis



Alain RAVIER & Carole RIOTTOT, le 18 avril

Boualem SEBAIHI & Caroline DUPRAZ, le 31 mai

Nicolas DUBOISSET & Nelly GOYATTON, le 28 juin



Ils nous ont quittés

Fernand TROILLON, le 20 février

Emma JOLIVET épouse PEILLOD, le 3 avril

Marie-Thérèse CUNRATH épouse LEPESESEC, le 18 avril

Marcel FOURNIER, le 29 octobre

Denise GAL épouse PITRAT, le 30 octobre

Un petit mot

Parmi toutes les lettres
Qui forment l'alphabet
Cinq d'entre elles en particulier
Sont toujours appréciées.

Plusieurs mots ; me direz-vous !
Sont formés de cinq lettres
Dont un, vous l'avez deviné !
Est très souvent employé.

Mais il existe un autre mot
Qu'on a tendance à oublier ;
Sans doute par étourderie
Ou qu'il n'a pas été appris.

Il ne coûte pourtant rien
Et ne peut que faire du bien
A celui qui le reçoit
Comme a celui qui l'envoie.

C'est temps à présent de conclure
Je finirai par vous lasser
En tout cas, une chose est sûre
Vous l'avez sûrement trouvé.....

Merci

Claudette Boucher



Les assistantes maternelles à Vaux

Nicole Bernard	Grande Rue	04 74 35 94 37
Célia Duport	52 Rue de l'Eglise	04 74 35 84 17
Sylvie Guichard	5 Place Redevallé Lot le Cornier	04 74 35 70 16
Olga Martins	Grande Rue	04 74 35 75 30
Karine Micoud	4 lot, Le Boisset	04 74 40 53 89
Zehra Ozturk	126 rue de l'Eglise	04 74 35 51 90
Valérie Ravier	Ruelle de la Chapelle	04 74 40 12 91
Odile Spataro	Route de la Gare	04 74 35 88 96
Jocelyne Trigou	Chemin de la Ranche	04 74 35 86 50
Victoria Varrel	Rue de Boisset	04 74 35 84 71
Eliane Vignal	Rue de Corte	04 74 35 97 60

Info... A noter ...

Horaires d'ouverture de la mairie

Le secrétariat vous accueille de 9h à 12h, le mardi, jeudi, vendredi et samedi.

Vous pouvez contacter le secrétariat de 8h à 12h et de 13h00 à 17h00 (tous les jours sauf le mercredi) :

- 04 74 35 72 30
- 04 74 35 77 01
- mairie.vaux@wanadoo.fr
- Site <http://vauxenbugey.free.fr>

Horaires d'ouverture de la déchetterie

- Du lundi au vendredi de 13h30 à 19h.
- Le samedi de 8h30 à 12h et 13h30 à 19h.
- Période d'hiver, du 1^{er} octobre au 31 mars, fermeture à 18h.

Horaires d'ouverture de la poste

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi 14h à 17h
- Samedi 9h à 12h

La levée de la boîte jaune, courrier départ, s'effectue à 16h en semaine et à 12h le samedi matin.

Le conseiller financier reçoit uniquement sur rendez-vous le lundi matin de 9h à 12h.

Les nouveaux commerçants



M. et Mme Freton ont repris la boulangerie.



Pascale et André Isoire sont les nouveaux gérants de l'épicerie Proxi.



Tommy et Babeth vous accueillent désormais au Trinity café, place de l'Eglise.

Correspondants des associations de Vaux en Bugey

Chaque association de Vaux-en-Bugey a son correspondant au sein du conseil municipal.

Associations	Président	Correspondant mairie
Ain Sol'Hit	Mme Thérèse LEON	Stéphane RAVIN
Amitiés Bugey Comité de jumelage	M. Eric GILBERT	Hubert CHANET
Anciens Combattants	M. Félix MORRIER	Hubert CHANET
Association de Développement Agro-Industriel du Sahel (Adais)	M. Jacques PHEBY	Nelly GOYATTON
Association des Jeunes	M. Anthony SCARFO	Guillaume REY
Batterie-Fanfare Echo du Buizin	M. Bruno SPATARO	Patrick LEON
Bibliothèque	Mme Brigitte DAVID	Georges DAVID
Boules du Vieux Moulin	Mme Josette DUPORT	Georges DAVID
Cantine Solaire	Mme Karine MICOUD	Jean-José SPITERI
Chasse et Pêche	M. Laurent JOLIVET	Pierre LEIGNIER
Conscrits	M. Joris PEREYRON	Hubert CHANET
Coopérative Solaire	M. Michel HOFFMANN	Christelle TISSOT
Ecurie Scratch 01	M. Jean-Paul ROCHY	Carole MATTIA
Foyer Rural	M. Eric BERGERET	Patrick LEON
Les amis de la Rue Ferrachat	M. Jean-Paul PACCALLET	Claudine LAMBERT
Les Groll's Strompers	M. Patrick LEON	Patrick LEON
Maison Panis	Mme Aimée VIVIAN	Jean-José SPITERI
Moto Vauxoise	M. Francis RAVIER	Jacques MOREL
Pétanque	M. Christophe CREPALDI	Georges DAVID
Pompiers	M. Gilles MORRIER	Jean-José SPITERI
Propul's Bike	M. Raphaël TRIGON	Guillaume REY
Randonneurs du Buizin	M. André TRONCHERE	Stéphane RAVIN
Sou des Ecoles	Mme Célia DUPORT	Jean-José SPITERI
Union Sportive de Vaux-en-Bugey	M. Pascal PAQUIN	Jacques MOREL

Les loisirs sur Vaux

Activités	Jours et horaires	Responsables
BIBLIOTHÈQUE	Mercredi de 15h30 à 17h Samedi de 10h à 11h	Brigitte David 04 74 35 85 76
CUISINE	1 ^{er} lundi de chaque mois	Mireille Brachet 04 74 46 83 04
FLûTE A BEC	Mercredi de 19h à 21h	Laurence Greaux-Bellenfant 04 74 35 87 37 laurencegreaux.b@orange.fr
STREET DANCE (CE1 à CM2)	Mercredi de 15h15 à 17h15	Sylvie Guichard 04 74 35 70 16
ROCK ET COUNTRY	Mercredi de 20h à 23h Jeudi de 20h à 23h	Rémi Bettencourt 04 74 34 68 50
FOLKLORE	Vendredi - Débutants : 19h30 à 20h30 - Folklore de France pour tous avec musiciens : 20h30 à 21h30 - Folklore étranger pour tous : 21h30 à 22h30	Claude Pheulpin 04 74 38 21 31
QI-GONG GYM DOUCE	Lundi de 19h30 à 20h45 Mardi de 9h00 à 10h15 Vendredi de 10h00 à 11h15	Laurence Greaux 04 74 35 87 37 laurencegreaux.b@orange.fr
PEINTURE SUR SOIE	Jeudi de 14h00 à 17h00	Agnès Laforet 04 74 35 70 09
RETRAITÉS	Jeudi de 14h00 à 18h00	Thérèse Grosclaude



Le Sou des Ecoles

Comme vous le savez tous, l'association du Sou des Ecoles, est composée de personnes bénévoles, qui chaque année organisent un certain nombre de manifestations pour permettre de financer les sorties scolaires, les spectacles, les intervenants en musique, danse pour les enfants scolarisés dans notre village.

Voici le calendrier des manifestations pour l'année 2008-2009 :

- ◆ Fête des vendanges : 5 octobre 2008
- ◆ Marché de Noël : 29 novembre 2008
- ◆ Vente de sapins : 5 et 19 décembre 2008
- ◆ Buvette du Loto Saint-Vulbas : 19 décembre 2008
- ◆ Paëlla à emporter : 7 mars 2009
- ◆ Marché aux fleurs : 10 mai 2009
- ◆ Spectacle de fin d'année : 16 juin 2009
- ◆ Kermesse de l'école : 27 juin 2009

Parents !!!

**Pour chacune de ces manifestations,
nous avons besoin de vous !
Prenez contact avec les responsables
de notre association.**

Présidente : Mme Célia Duport
Tél. 04 74 35 84 17

Trésorière : Mme Carole Riottot
Tél. 04 74 35 99 61

Secrétaire : Mme Evelyne Martins
Tél. 04 74 35 93 81



Membres du Sou des Ecoles

Vaux en images



La fête des vendanges





Commémoration du 8 Mai



Commémoration du 11 Novembre



A l'œuvre pour le repas du CCAS



Repas du CCAS



La Batterie Fanfare au défilé du 11 Novembre



Inauguration du nouveau camion des pompiers



Stand de tir au 14 juillet



Arrosage au Club Informatique



Le casse-croûte du fleurissement



Le groupe folklorique



Association ADAIS

USVB Saison 2008-2009

Cette saison, l'USVB compte une centaine de licenciés répartie en plusieurs catégories :

- **Une équipe "débutants"** sous la responsabilité de David Mendola et Jean-Michel Ravier (entraînements le mercredi à 14 h, plateau le samedi à 14 h).
- **Une équipe "poussins"** dirigée par Frédéric Caillet (entraînements le mercredi à 14 h, plateau le samedi à 14 h).
- **Une équipe "benjamins"** en entente avec St Denis-Ambutrix qui évolue à St Denis.
- **Une équipe vétérans "loisirs"** sous la responsabilité d'Eric Bergeret.
- **Deux équipes seniors** encadrées par Franck Duport, Serge Alcaraz, Houssayni Kounta, Philippe Brisson, Jean-Louis Faleguerho et Pascal Paquin (entraînements les mardis et vendredis à 19 h). L'équipe première évolue en seconde division de district, la réserve en quatrième division. L'USVB compte dans ses rangs deux arbitres de district : Jabeur Belhoua et Luc Juarez sans oublier les deux arbitres occasionnels, Philippe Brisson et Valéry Leignier.

L'USVB, c'est aussi l'Albarine Foot jeunes (association des clubs de St Denis, Ambutrix, Chatillon et Vaux en Bugey) avec **deux équipes 13 ans à 11** qui évoluent en alternance le samedi à Vaux (entraînements les lundis et mercredis à 18 h sous la houlette d'Olivier Touchet, Eric Laubepin et Franck Fauvet), **une équipe 15 ans** qui évolue à Ambutrix et une équipe 18 ans que l'on peut suivre à St Denis.

Les nouvelles structures de l'USVB avec des vestiaires flambant neufs permettent d'accueillir nos joueurs et surtout les visiteurs dans de bonnes conditions, la remise en état du terrain principal constituant le prochain objectif pour les saisons à venir.

L'USVB tient à remercier toutes les personnes, entreprises, artisans et commerçants locaux qui ont eu la gentillesse de participer à l'opération Loto du 29 novembre.

La traditionnelle tournée des calendriers approche, et l'USVB remercie par avance la population du village pour le chaleureux accueil qui lui est réservé. Très prochainement, les jeunes pousses du club sillonneront les rues du village accompagnés d'adultes pour proposer le nouveau calendrier version USVB 2009.

Joyeuses fêtes de fin d'année à tous et meilleurs vœux de santé et de bonheur dans toutes les chaumières.

Pascal Paquin



Les vétérans



Les débutants



Les poussins

Composition bureau

Président : Pascal Paquin

Vices-présidents : Philippe Tissot Guerraz, Maxime Paccallet

Secrétaire : Guy Peysson

Adjoint : Philippe Brisson

Trésorier : Daniel Varrel

Adjoint : Philippe Tissot Guerraz

Membres : Gérard Bernard, Franck Duport, Ludovic Rey, Ludovic Brosselin, Kevin Gros, Bisiriy Kounta, Jean-Philippe Moro, David Mendola, Frédéric Caillet, Valéry Leignier, Houssayni Kounta, Xavier Paccallet, Eric Bergeret, Serge Alcaraz.

Association des parents pour la cantine et la garderie périscolaire

Notre bureau, identique à celui de l'année précédente, se compose de la façon suivante :

- Karine Micoud, *présidente*
- Sandra Mendola, *vice-présidente*
- Sylvie Guichard, *secrétaire*
- Céline Chanel, *secrétaire adjointe*
- Stéfany Tomada, *trésorière*

En étroite collaboration avec la mairie, cette association offre les services de garderie périscolaire et de cantine.

La garderie

Le tarif est inchangé depuis de nombreuses années, soit 1 € pour une ½ heure.

Les enfants sont accueillis le matin à partir de 7 h 30 jusqu'à 9 h 00, début de la classe (les plus petits étant accompagnés jusque dans leur classe), et le soir après la classe de 16 h 30 jusqu'à 18 h 30.

La tranche horaire du soir reste à confirmer selon les besoins des familles. Lors des vacances de Noël, nous ferons le bilan pour vérifier le nombre d'enfants de 18 h à 18 h 30.

Ce qui a changé cette année :

Les cartes prépayées de la garderie ont été mise en place dès la rentrée 2008. Un choix de trois cartes s'offre à vous : 15 € (pour les occasionnels), 30 € et 50 €.

La cantine

Les enfants sont pris en charge dès 12 h 00 jusqu'à 13 h 20, heure d'ouverture de l'école pour les cours de l'après-midi (les plus petits étant accompagnés jusqu'à dans leur classe).

Ce qui a changé cette année :

- Le traiteur : nous sommes en contrat avec Bourg Traiteur pour la fourniture des repas.
- Les activités : en plus de pouvoir aller se défouler dans la cours, dessins, jeux et autres activités manuelles sont possibles, pour les plus sages, après les repas.

Notre équipe, Josette et Marie-France, offre un accueil chaleureux et est disponible pour vos enfants. Aussi, dans le but de satisfaire à leurs demandes, un goûter festif sera organisé la veille des vacances scolaires.

Les manifestations prévues pour 2008-2009 :

- Soirée dansante le 13 décembre 2008
- Vente d'Andouillettes le 7 février 2009
- Vide Grenier le 17 mai 2009

Tableau des permanences du vendredi :

- | | |
|------------------|----------------|
| → 9 janvier 2009 | |
| → 6 février 2009 | → 15 mai 2009 |
| → 27 mars 2009 | → 12 juin 2009 |

Chaque permanence sera accompagnée d'une vente de viennoiserie à la sortie de l'école.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous connecter sur le site :

<http://anaronbugey.chez-alice.fr> ou le site de Vaux-en-Bugey, cliquer sur le lien Cantine.

Nous sommes une association de parents bénévoles et nous comptons sur vous.

Merci à tous.



Membres du bureau

La bibliothèque

La bibliothèque (municipale et commission du foyer) est située au 339 Quai du Buizin (maison de Boisset) et vous accueille le mercredi de 15 h 30 à 17 h 00 et le samedi de 10 h 00 à 11 h 00.

La cotisation annuelle par famille est de • 10 € pour les livres • 5 € pour les CD musique

Huit bénévoles assurent les permanences ainsi que tout le fonctionnement lié à une bibliothèque.

Plus de 3000 livres vous sont proposés (romans, BD, documentaires...), ainsi que diverses revues (Géo, Que Choisir, Terre Sauvage...). Nous profitons du passage du bibliobus et du musibus une fois tous les quatre mois pour échanger livres et CD.

Les scolaires bénéficient également des services de la bibliothèque le premier vendredi de chaque mois.

Nous vous attendons nombreux dans nos locaux et vous souhaitons une bonne année 2009.

Centre de Première Intervention

L'année 2008 se termine et l'heure des bilans est arrivée. Une année avec peu d'interventions (tant mieux !) : 18 à la fin octobre. Cela n'empêche pas une activité intensive de tout le corps de sapeurs pompiers pour préparer l'échéance qu'est pour nous 2009.

Le début d'année a été consacré à l'aménagement du nouveau véhicule : un Peugeot J5 porteur d'eau. Pour récompenser nos efforts, une magistrale cérémonie d'inauguration le 1^{er} mars avec la présence du Conseiller général du canton et Député, Charles de la Verpillère, du Capitaine Chausson du centre de secours de Lagnieu et des Chefs de Corps des centres de première intervention du canton.

L'inauguration du véhicule s'est poursuivie par une remise de grade qui a mis à l'honneur cette année, Gilles Morrier, Daniel Tissot, Luis Martins, Jean Michel Ravier et Anthony Ynna.

Pour ce qui concerne les formations, Yoann Bernard et Sébastien Verdière ont réussi la Formation Initiale appelée « tronc commun ». Guillaume Rey s'est présenté avec succès au secourisme en équipe (PSE1 et ARI). Quand à Anthony Ynna, il tentera cette fin d'année le grade de Caporal.

Des sapeurs ont préféré nous quitter : Christophe Tissot et Jean-Paul Rey. Après 20 ans de services, ce dernier devient un heureux retraité au sein de l'amicale. D'autres nous rejoignent comme Justine Bastin. Espérons que cette candidature féminine fera des émules et ne restera pas un cas isolé.

Avant la fin de l'année, notre second véhicule (C25) va subir quelques aménagements et nous devrions nous équiper en matériel de secours à victime (sac de secours, oxygénation). Nous devrions également compléter notre tenue vestimentaire par l'achat de nouvelles vestes.

Voilà en résumé les efforts d'une année pour pouvoir atteindre notre objectif : intégrer dès janvier 2009 le nouveau Schéma Départemental d'Analyse de la Couverture des Risques tant au niveau incendie et opérations diverses qu'en secours à victimes.

La fin d'année rime avec calendriers et cette année encore nous avons pris soin de le garnir de photos prises lors de nos manœuvres. Bien sûr, nous passerons vous le proposer et nous vous remercions par avance de votre accueil.

Bonne année à tous .



L'école

La rentrée s'est déroulée sereinement, avec un effectif global stable de 119 enfants.

Le découpage des classes est un peu moins classique que les années précédentes ceci étant dû à des déséquilibres des classes d'âge.

Il y a donc :

- une classe de petits et moyens de maternelle avec Mme Lacanale,
- une classe de Grande Section et de CE1 avec Mme Valembois,
- une classe de CP et CE2 avec Mme Vallier,
- une classe de CE1 et CM1 avec Mme Piltalot et Mme Berteyac (le lundi) et
- une classe de CM1-CM2 avec M. Hoffmann et M. Dulot (le vendredi).

Notons qu'Eliane Kajen a repris les cours d'italien depuis le 30 septembre.

Cette année, la durée hebdomadaire du temps scolaire passe à 24 heures (au lieu de 26) pour les enfants. Les deux heures ainsi libérées doivent être gérées par l'équipe pédagogique dans un objectif d'aide personnalisée aux enfants en difficultés pour certains apprentissages.

Des activités et des sorties sont déjà prévues, dont certaines sont devenues traditionnelles. Les enfants de la maternelle sont allés dans les vignes au moment des vendanges. Tous les enfants se rendront à la bibliothèque municipale une fois par mois, le vendredi, à partir d'octobre. Dès janvier, Yoann Murtin interviendra dans toutes les classes pour les séances d'éducation musicale. Il y aura un spectacle proposé à tous les enfants avant les vacances de Noël. D'autres sorties et activités seront étudiées par le bureau du Sou des Ecoles pour les différentes classes. Enfin, les élèves de CM2 participeront comme chaque année à la journée de la Prévention Routière et se rendront au mois de juin à Lagnieu pour une visite du collège Paul Claudel.



La Maison Panis « Culture et Convivialité »

L'association « Maison Panis » organise des manifestations à caractère culturel tout en perpétuant la convivialité « Bugiste » exprimée par René Panis lors du lègue de sa propriété aux habitants de Vaux en Bugey et encouragée par la municipalité.

L'année 2008 a été riche en événements répartis sur toute l'année : expositions de peintures, de photos, d'artistes modélistes et maquettistes, les conférences



et sortie en Bourgogne sur le thème de l'Art Roman, sur « Otzi l'homme des glaces » suivis par un public nombreux venu du village et des communes voisines mais également par les classes primaires de Vaux que l'association avait invité.

L'été fut aussi bien rempli : la journée de l'artisanat malgré une météo hostile continue à être bien fréquentée et appréciée des exposants pour la convivialité et le charme du parc. La biennale 2008 regroupant peintres et sculpteurs de la région a accueilli en invités d'honneur le peintre Georges Avril, qui venait souvent peindre dans le parc du temps de son ami René Panis et Pierre Patureau peintre de renommée nationale qui a fait l'honneur aux artistes locaux de partager avec eux sa passion.

Claudine Bargel, connue pour ses œuvres et membre de l'association, a sculpté pour les dix ans de l'association un buste de René Panis. Cette œuvre magnifique et très ressemblante a été inaugurée lors de cette journée, elle préside maintenant toutes les rencontres et rappelle à tous pourquoi et comment ils sont dans cette maison.

Les « Pinceliers du Buizin », comme ils aiment à se nommer, sont les peintres de l'association ; une quinzaine d'adultes et un atelier enfants se réunissent une fois par mois toute l'année et une fois par semaine en juillet et août pour pratiquer ensemble. Ils sont heureux lorsque l'on vient les « déranger » dans leur travail et ils sont toujours prêts à accueillir de nouveaux « pinceliers ». Une exposition d'une quarantaine de tableaux sur le patrimoine local, organisée le 21 septembre pour les journées du Patrimoine a été visitée par de nombreux habitants du village, ce qui a ravi nos artistes.

L'association a en projet de nouvelles manifestations pour 2009 en essayant de trouver des thèmes nouveaux pour les expositions et conférences. Des soirées musicales, poétiques et littéraires sont également recherchées.

L'association est ouverte à tous ceux qui désirent partager des moments de convivialité dans ce cadre exceptionnel qu'est la maison Panis.

Contacts

- Aimée Viviant, Présidente - Tél 04 74 35 99 54
- Jean Reverdy, Secrétaire - Tél 04 74 34 84 94

Chronique de Verneaux

Avant la révolution française, les territoires de Vaux en Bugey et d'Ambutrix étaient en grande partie propriété des châtelains de Verneaux. Ce château était situé sur la crête entre les deux villages, non loin de l'actuel réservoir d'eau du Syndicat des Eaux d'Ambérieu. Les promeneurs attentifs n'en retrouveront que quelques traces des tours et des murs perdus dans les bois : le château a été entièrement détruit par les populations locales après l'exil du propriétaire de l'époque, le comte de Murat, et son territoire démantelé par la République.

Henri Rey, issu d'une vieille famille de Vaux, et actuellement en villégiature à la maison de retraite de Villereversure, est un peu notre historien local : fureteur assidu des archives départementales, il nous amène ici un relevé de comptes du domaine en 1770, qui nous fait revivre des bribes de cette époque éloignée.

Patrick Léon

Joseph Gelin, intendant des châteaux et domaines de Verneaux est originaire de Haute-Provence. Je crois qu'il a été un intendant intègre, tant pour les Murat Montferrand que durant la période durant laquelle il s'est trouvé à la tête de cet immense domaine qu'il fallait bien gérer pour le compte de la république, à laquelle, du reste, il fit acte d'allégeance. Il a géré le domaine jusqu'au 22 janvier 1795, date à laquelle le comte de Murat a émigré vers l'Autriche où il finira son exil auprès de l'empereur d'Autriche. La république, bonne fille, accordera à Gelin la somme de 7970* Livres et 76 deniers pour solde de tout compte et le remercier de sa bonne gestion. Mais le fisc, déjà lui, en récupéra une bonne partie. Quant au comte de Murat, il vécut tranquille comme conseiller diplomatique de l'empereur –il fallait bien vivre, à l'inverse de Talleyrand qui a « survécu » en Angleterre. Il rentrera en France sous le règne de Louis XVIII. Le roi, bonne pâte, avait décidé d'allouer des sommes importantes aux nobles spoliés par la Révolution. Il tentera de récupérer cette somme pour lui seul contre son frère qui réclamait sa part avec véhémence. Peut-être aurons-nous l'occasion d'en reparler car ce ne fut pas triste, il y a une correspondance avec le Préfet de l'Ain qui vaut son pesant d'or.

Henri Rey

Chronique de Verneaux

Recette du Sieur Gelon

Agent d'affaires et gérant des biens de la maison Murat Montferrand Valernod en Bresse et Bugey - 1770 / 1772

Commencé le 26 juillet 1770

Rentrées de fromages, beurre, œufs, fruits divers, céréales, blé noir, chanvre, etc... dus par les paysans au seigneur.

- Dégâts des eaux de Buizin à la grange de Villette : 36 livres de dégâts.
- Reçu de Jean-François Chatillon la somme de 58 livres pour la ferme de Verchère située à Vaux, avec un pré près de la Grange de Villette.
- Reçu des sieurs Chambre 30 livres de beurre frais avec 16 livres de fromage ; on a envoyé le fromage à Madame de Valernod.
- Vendu 221 thules : 5 L 10 S 68 D.
- On a fait 5 pressurées dont 3 grosses de deux refaites.
- 22 novembre 1771 on a fait moudre pour les domestiques 34 bichettes de mellée blanche avec 12 bichettes de froment.
- 3 janvier 1772, reçu de la veuve de Jean-Baptiste Tissot habitante en Bettant, la somme de 12 L pour la vente d'une maison située au dit Bettant et appartenant à Mme la Présidente de Valernod, le terme était échu depuis la St Martin dernière de 1771.
- Reçu de Jean Paccalet, fermier de la grange d'Ambutrix, 222 L 14S pour le paiement de la ferme, avec un quintal, douze livres de chanvre, 25 charrée de paille, 1 mesure de milhier, cent œufs, 25 livres de laine, 65 bichettes d'avoine, 12 mesures de bled noir. Le nombre de l'argent est comme ci-dessus.
- Du 20 janvier, on a été payé d'une vieille vache vendue 25 L.
- 31 janvier, on a vendu des soles (saules) qui étaient morts dans le pré des Lods, pour le prix de 9 L (aujourd'hui le prix de l'eau).
- De ce jour on a reçu la somme de 14 L 8 S en paiement de deux douzaines de canards qu'on devait recevoir pour une permission qu'on avait donnée de chasser dans la seigneurie de Château-Gaillard, les chasseurs étaient trois hommes du Vourgay, paroisse d'Ambronay.
- Ce jour on a vendu un taureau 96 L.
- Du 22 février 1772, on a reçu des sieurs Obrien et Chambre, fermiers du Châtelard en Bresse, scavoir la somme de Mille deux cents livres, pour la ferme du Châtelard appartenant à M. le Président de Valernod, l'entier paiement de la ferme de l'année 1771. Ils se sont retenu la somme de cent soixante et treize livres qu'ils avaient payés à Bourg, pour le seigneur de Valernod, reste la somme de 1026 L.
- Du 25 février 1772, on a reçu la somme de 67 L 10 S des cent quatre-vingts livres de laine serge à 7 S 6 D la livre.
- 8 may 1772 vendu 7 L un veau à un boucher de Vaux.
- 8 juillet 1772, reçu des sieurs Obrien et Chambre la somme de douze cent livres pour un terme de la ferme qu'ils tiennent de M. le Président de Valernod, échu à la St Jean-Baptiste passée.
- Du 7 août 1772 reçu 210 L de François Gaubin meunier à Vaux, à compte de la ferme échu à la St Jean-Baptiste.
- 11 aoust, j'ay remis 490 thules à M. le Curé Poncet de Torcieu et au vu de ses paroissiens.
- Du 8 octobre 1772, j'ay reçu 65 mesures d'avoine et 25 livres de laine avec 100 œufs de Jean Paccalet, fermier de la grange d'Ambutrix à compte de la ferme qu'il tient de Monsieur le Président de Valernod.
- Du 3 octobre 1772, j'ay reçu l'entier paiement de la cuite du 11 septembre, scavoir 341 L 19 S 62 D, cinquante sept thules à coupe que j'ay réservées pour le lintage de la maison, j'en ay envoyé 534 pour le Château de Lagnieu, reste 2423 pour

Verneaux, avec 4 seytives de chaux à 16 S le seytier, le tout joint aux 341 L 19 S 6 D fait la somme de 437 L.

- Du 6 octobre, j'ay vendu deux pots ½ de vin pour un malade à 9 sols le pot.
- 11 octobre 1772, j'ay reçu 28 livres ½ de beurre frais, avec 13 livres ½ de fromages que les sieurs Chambois devaient, qui ont envoyé de la Bâtie sur Cerdon, la dite Bâtie appartient à M. le Président de Valernod, j'ay envoyé les fromages à Madame la Présidente de Valernod, le beurre est resté à Verneaux.
- Du 12 octobre 1772, j'ay reçu 590 L du sieur Quinson, marchand d'Ambérieux pour le quartier de la ferme qu'il tient de M. le Président de Valernod, terme échu à la St Jean-Baptiste passée.
- Reçu l'entier paiement du montant des choux que j'ay vendu au jardin d'en bas en 1771, scavoir 60 L 15 S.
- 21 octobre 1772, j'ay vendu pour 6 L de choux à deux femmes de Saint-Denis qui sont marchandes.
- Du 25 octobre 1772, j'ay reçu huitante dix livres de François Gobin, pour l'entier paiement de la ferme qui tient de M. le Président de Valernod, terme échu à la St Jean-Baptiste passée.
- Du dit jour, j'ay reçu de M. le Curé de Vaux 8 L 15 S, scavoir 12 S d'un 100 d'écrevisses et quelques livres de brochets que j'avais pêchés au ravier de Château-Gaillard et pour six douzaines d'œufs et une pleine bennée de matières que je luy ay fourni avec la main de l'ouvrier pour le placer, le tout se monte à 8 L 15 S 6 D.
- 16 octobre, j'ay vendu un veau qui était lourd pour le prix de 8 L.
- Du 16 décembre 1772, 58 L de Jean-François Chatillon pour la ferme de la Verchère et le pré appelé Chaux de Rios qui tient de M. le Président de Valernod, terme échu à la St Martin dernière.
- Du 26 décembre 1772, j'ay reçu de M. Quinson, fermier de Montferrand, la somme de 59 L pour le terme de Noël. Sur les 190 L, je luy ay tenu compte de 200 L et 3 S de plusieurs paiements qui fait scavoir : 48 L remis au sieur Garrin, procureur d'offices de Montferrand, pour payer la procédure, à l'occasion, l'huissier Jarrin de Saint Rambert mis en prison pour la batture arrivée à Torcieu le 3 février 1770 et dans le courant de juin 1772, il a payé par force 37 L 12 S aux nommés Chappons et Philippe Lebrun, cavaliers de la maréchaussée à Belley, à cause de la prisée de Denis Comte, plus 38 L 11 S pour un excintaire obtenu à Lyon le 18 avril 1772 par le concierge des prisons du palais. Et à l'occasion de la détention de M. Brun et d'Ambroise Guidast, pour droit des gardes pendant leur détention, plus 48 L pour la voiture de la multas du moulin de Montferrand, depuis Lyon jusqu'au moulin du lieu, plus 28 L pour avoir fait passer, à tranchée ouverte, le moulin de Montferrand et la maison de Torcieu et deux fois la grange de Montferrand ; tout le paiement se monte à 590 L.
- Du 26 décembre, reçu 27 L de François Gobin, meunier à Vaux.
- Du dit jour, j'ay reçu l'entier paiement de la cuite du mois de juin dernier : scavoir 1297 L 19 S 3 D et pour 135 L 9 D de thules ou briques que j'ay réservées tant pour le château de Lagnieu que pour ici Verneaux, scavoir : 2372 thules à crochets pour le château de Lagnieu et 2200 thules à coupe pour le château de Verneaux et cent huit briques que j'ay fait employer à réparer le four de la thuilère.

Pour l'année 1772, la recette du domaine de Verneaux s'élève à 28 027 L 9 S 7 D.

Location de la salle des fêtes

Tarifs applicables au 01/01/2009

A : Location salle avec cuisine C : Location bar avec cuisine
B : Location salle sans cuisine D : Location bar sans cuisine

en €		Associations de Vaux Manifestation à but non lucratif Hiver Été		Associations de Vaux Manifestation à but lucratif Hiver Été		Location privée : Habitants de Vaux	Location privée : Habitants extérieurs
A1	Du vendredi 17h au dimanche 18h	0	360	180	360	360	720
A2	Du samedi 14h au dimanche 18h	0	300	150	300	300	600
A3	Journée (24h)	0	240	120	240	240	480
B1	Du vendredi 17h au dimanche 18h	0	270	135	270	270	540
B2	Du samedi 14h au dimanche 18h	0	210	105	210	210	420
B3	Journée (24h)	0	150	75	150	150	300
C1*	Du vendredi soir au dimanche	Pas de location		150		150	Pas de location
C2*	Journée : Nettoyage avant le lendemain matin 10h si nécessaire	Pas de location		120		120	Pas de location
D1*	Du vendredi soir au dimanche	Pas de location		90		90	Pas de location
D2*	Journée : Nettoyage avant le lendemain matin 10h si nécessaire	Pas de location		60		60	Pas de location

* Sans Musique

• Arrhes : 1/3 du prix • Caution : 1,5 fois le prix

Nota : Prix révisibles chaque année en Conseil municipal.

Été : Du 01/05 au 30/09 Hiver : Du 01/10 au 30/04

La réservation de la salle des fêtes de Vaux-en-Bugey peut se faire par téléphone auprès de Lorenzo Gazzaniga le lundi ou vendredi uniquement au 06 78 98 78 91 (heures ouvrables). Il en est de même pour la visite et l'établissement de la convention avec la remise des chèques en main propre à la salle des fêtes (1 semaine maxi après la réservation). Le rendez vous est à fixer auprès de Lorenzo Gazzaniga.

Les acteurs économiques de Vaux en Bugey

ARTISANS

BERNARD Yoann, Plombier-chauffage,
284 Grande Rue, 04 74 35 72 68

CAILLET Frédéric, Charpentier,
358 La Ruaz, 04 74 35 74 90

CAILLET Guy, Plombier-chauffage,
356 La Ruaz, 04 74 35 74 90

GAILLARD Patrick, Menuisier,
617 rue principale- Vaux Fevroux, 04 74 35 99 74

JALON ELECTRICITE, Electricien, Guillaume Jalon,
50 route de Bettant, 09 60 42 44 45

MORRIER ELECTRICITE, Electricien, Gilles Morrier,
44 route de la Gare, 04 74 35 72 82

PAIN Patrice, Maçonnerie-rénovation-façade en pierres,
70 rue Buisson Verger - Vaux Fevroux, 04 74 35 79 50

PEPINIERE BRASSART, Pépiniériste,
M. et Mme Brassart, 73 route principale, 04 74 35 93 11

PERREAU Nicolas, plâtrerie-peinture,
178 Route Principale- Vaux Fevroux, 06 77 32 59 46

REVERDY Jean, Plombier-chauffage,
147 Grande Rue, 04 74 34 84 94

YOANN AMENAGEMENTS, Aménagements intérieurs et extérieurs, Yoann Tomada,
153 route principale - Vaux Fevroux, 04 56 82 00 43

ENTREPRISES

CECOTEC - Centre de Contrôle Technique,
M. Jean-Claude Vallot, 1 Rue de Corte, 04 74 35 78 32

FILHOL, Transports, M. Denis Filhol,
193 Grande Rue, 04 74 40 17 19

GLS, Commissionnaire de transports,
Mme Valérie Genevriev, ZAE Juyères, 04 74 37 29 17

PACHOR, Curages fosses - réseaux,
M. Christophe Passaquet et M. Olivier Rochet,
ZAE Juyères, 04 74 35 71 64

PASSAQUET, Travaux routiers, M. C. Passaquet,
ZAE Juyères, 04 74 40 13 31

PRECASE, Fabricant cuves, caves et caveaux,
M. Jean-Louis Rivolta, Rte de la Gare, 04 74 40 14 35

RC TUNNING, Carrosserie, M. Roger Curringa,
1150 Route de la Gare, 04 74 34 49 19

SOFILEC (ex BUISIN SA), Fabrication fil de bobinage,
M. Mikisic Edouard et M. Balsat Didier,
985 Route de Vaux Fevroux, 04 74 40 30 60

Sté ARMONY, Signalétique, M. Delaunay,
ZAE Juyères, 04 74 40 12 22

COMMERÇANTS

APACHE PIZZA, Pizza à emporter, M. Didier Rey,
18 rue des Terreaux, 04 74 34 49 06

BOUCHERIE CHARVET, Boucherie charcuterie,
M. Bernard Charvet, 202 Grande Rue, 04 74 35 87 68

BOULANGERIE FRETON, Boulangerie pâtisserie,
M. et Mme Freton, Quai du Buizin, 04 74 35 74 04

DUPORT SCHWAB GAEC, Viticulteur, M. Duport,
96 Grande Rue, 04 74 35 90 80

LA VIEILLE AUBERGE, Bar, M. Jack Vitry,
112 Rue de l'Eglise, 04 74 35 75 08

MARINE BOUTIK, Tabac - presse, M. Anchise,
Rue de l'Eglise, 04 74 34 80 22

PROXI MARKET, Epicerie, André et Pascale Isoire,
Grande Rue, 04 74 34 69 96

SALON YOLANDE, Coiffeuse, Mme Yolande Richer,
24 Rue de l'Eglise, 04 74 35 84 53

TISSOT THIERRY, Viticulteur,
148 Quai du Buizin, 04 74 35 80 55

TRINITY'CAFE, Bar - restauration rapide,
Tommy et Babeth Schneider,
58 Rue de l'Eglise, 04 74 35 37 15

YENNEGA, Vente de produits artisanaux africains,
Mme Martine Jacquet,
34 chemin de partenaux, Vaux Fevroux, 04 74 35 86 47

PROFESSIONS LIBÉRALES

BRIQUET ANDRE, Conseils - Organisation - Formation,
33 quai du Buizin, 04 74 40 50 32

DELZARD Marie-Claire, Infirmière,
154 Route de Vaux Fevroux

F S ATTITUDE, Communication - évènementiel,
M. Franck Savoye, Quai du Buizin, 09 52 50 87 18

LALLEMAND Elisabeth, Infirmière,
41 rue de Montet, 06 83 23 46 01

SAVOYE Jean-François, Médecin spécialisé,
6 quai du Buizin, 04 74 35 82 33

Info...

Il existe une décharge pour les matériaux inertes (gravats, béton, pierre, tuiles), dont le volume est limité à 3 m³.

Son accès est gratuit et les clés sont à demander à la mairie.

Déchetterie de Lagnieu

Horaires déchetterie de Lagnieu

- * du lundi au vendredi : de 13h30 à 19h
- * le samedi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h

(En hiver, du 1^{er} octobre au 31 mars, fermeture à 18 h).

Calendrier de la collecte sélective 2009 (sacs jaunes)

Si le ramassage tombe un jour férié, ce dernier est effectué le lendemain.

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOÛT	SEPT	OCT	NOV	DEC
14	11	11	08	06	03	01	12	09	07	04	02
28	25	25	22	20	17	15	26	23	21	18	16
						29					30

Merci de respecter l'environnement et le charme de notre village, en sortant vos sacs la veille au soir ou bien le jour de la collecte, et en respectant les lieux de dépôt des poubelles.

Briques alimentaires, cartons,... et vous, que faites vous ?

En 2007, le carton et les briques alimentaires ne représentaient encore que 9,6% de la collecte sélective (2417T d'emballages triés) sur le territoire de la communauté de communes de la Plaine de l'Ain. Aussi, nous avons décidé de participer au « trophée de la brique d'or », proposé par Alliance-Carton-Nature, afin d'améliorer nos performances. Mais pour que les résultats se concrétisent au centre de tri Véolia, il faut que chacun d'entre nous s'efforce de trier au mieux chacun de ses emballages.

Alors triez bien vos briques alimentaires, elles seront recyclées !

Croix Rouge Française

A ce jour :

Nous sommes 21 adhérents et 5 bénévoles. Nous avons reçu régulièrement ou occasionnellement pour la distribution alimentaire (accord des ASS.SOC) : 84 familles représentant 210 personnes. Nous avons accepté 10 dossiers d'aides financières. Nous avons un vestiaire ouvert à tout le monde (ouverture le jeudi matin de 9h à 11h). Il est trié, par jour, environ 80/100 kg de vêtements.

Délégation locale de Lagnieu

Nous ne prenons pas pour le moment de gros mobilier par manque de place, par contre, nous prenons la vaisselle et le petit électroménager.

Nous recherchons pour chaque commune des délégués.

Contact : Jean-Pierre MOCHON
Président de la Délégation Locale de Lagnieu
Tél. 06 78 93 82 34



L'aide à domicile pour tous

Personnes fragilisées, malades, handicapées, âgées...

Depuis 50 ans, l'A.D.A.P.A. vous accompagne au quotidien pour vous permettre de mieux vivre à domicile.

- ✓ Aide à la personne (toilettes, levers/couchers, habillage, repas, prise de médicaments...),
- ✓ Aide et accompagnement dans les activités ordinaires de la vie quotidienne (entretien du linge et du cadre de vie),
- ✓ Aide et accompagnement dans les activités de la vie sociale et relationnelle...



Nous pouvons également vous proposer d'autres services tels que de petits travaux de jardinage et de bricolage.

CESU accepté
Réductions d'impôts possibles

Quelle que soit votre situation, nous vous proposons un service adapté à vos besoins grâce à nos équipes polyvalentes, encadrées et formées intervenant 7 jours / 7, soirs et WE.



La responsable de votre secteur se déplace à votre domicile gratuitement et sans engagement afin d'évaluer vos besoins, répondre aux questions qui vous préoccupent, vous informer de vos droits et envisager les financements possibles...

Contactez M^{me} Myriam BERNIN

12 bis, rue Charles de Gaulle - 01150 LAGNIEU

☎ 04 74 34 88 84 / Fax : 04 74 40 13 88

(m.bernin@adapa01.com)

Permanences :

Bureau de Lagnieu, les mardi et jeudi de 15 h à 16h30



CAF de l'Ain

des informations sur vos droits accessibles en permanence



Par INTERNET :
www.ain.caf.fr

Par TELEPHONE :
0 820 25 01 10
(0,112 € TTC par mn)

Pour faciliter l'information des familles sur les prestations familiales et les différentes aides d'action sociale, **deux services accessibles en permanence** sont mis à votre disposition par la Caf de l'Ain pour obtenir des informations générales, mais aussi des informations personnalisées sur les dossiers.

- Pour consulter la date, le montant de vos prestations et le suivi de votre courrier.
- Pour imprimer une attestation de paiement ou un formulaire de demande de prestations.
- Pour communiquer avec votre CAF en nous adressant un E-mail.
- Pour connaître les conditions d'attribution des prestations familiales et des aides d'action sociale de votre CAF.
- Pour connaître la permanence d'accueil la plus proche de votre domicile.

- **24 heures sur 24 et 7 jours sur 7**
 - Pour connaître les conditions d'attribution des principales prestations.
 - Pour consulter votre dossier (date et détail des paiements, état de traitement de votre courrier, demande d'une attestation de paiement).
- **du lundi au vendredi de 9 h à 16 h**
 - Pour contacter un technicien conseil assurant le traitement des dossiers, après avoir saisi votre numéro d'allocataire et votre code confidentiel.

N'oubliez pas que pour consulter les renseignements personnalisés de votre dossier, il est nécessaire de vous munir de votre numéro allocataire et du code confidentiel communiqué par votre CAF. Si vous ne l'avez plus, demandez-le par E-mail à partir du site Internet Caf ou par courrier.

Calendrier des manifestations 2009

JANVIER

- Mercredi 7** Vœux du Maire
- Vendredi 16** A.G. Association Maison Panis
- Samedi 24 & dimanche 25** } Saint Vincent Association AMIBOP
- Vendredi 30 & samedi 31** } Concert Groll's

FEVRIER

- Samedi 7** Vente d'andouillettes Association cantine
- Samedi 7** Conférence S. Demarthe
Association Maison Panis

MARS

- Samedi 7** Paëlla à emporter Sou des écoles
- Samedi 7** Conférence M. Fillon
Association Maison Panis

AVRIL

- Samedi 11** Concert Echo du Buizin

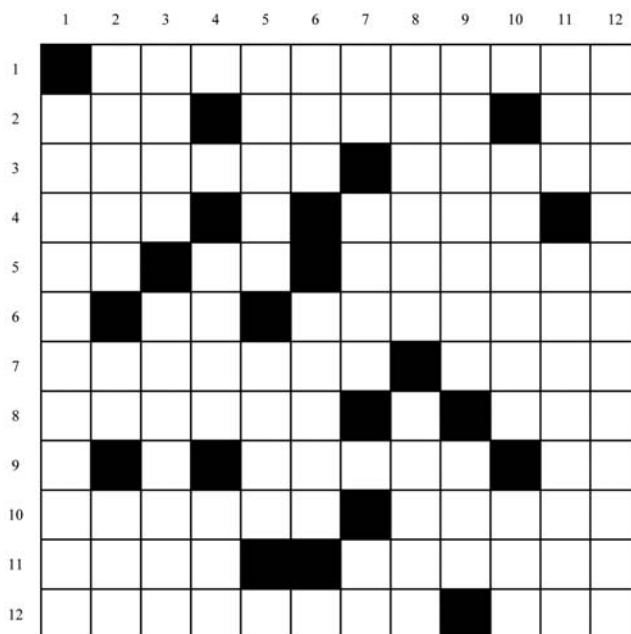
MAI

- Dimanche 10** Marché aux fleurs
- Samedi 16** Concert à la Chapelle
- Dimanche 17** Vide grenier Association cantine
- Dimanche 31** Concours régional batteries fanfare

JOIN

- Samedi 6** Soirée Rock n'danse
- Vendredi 13 & samedi 14** } Concert de la chorale Ain Sol'Hit
- Mardi 16** Spectacle fin d'année : Fête de l'école
- Dimanche 21** Fête de la musique
- Samedi 27** Kermesse du sou des écoles
- Samedi 27 & dimanche 28** } Manifestation artistique
Association Maison Panis

Les mots croisés



Horizontalement

1. Ils ne se baladent heureusement pas qu'au bord du Buizin.
2. Elle est belle depuis la chapelle de Nièvre. Association vauchoise d'aide au Sahel. Vachement belle.
3. Il peut être municipal. On peut le serrer ou le lever.
4. De gauche à droite: passe par le réservoir. A trop bu de vin de Vaux.
5. Quarante romains. Participe gai. Utile pour cuire le poulet.
6. Démonstratif. Il ne s'en fait plus guère en l'église de Vaux.
7. Tisseras des liens. A curieusement un rapport avec le pied ...
8. A son écho, avec tambours et trompettes. A main ou à dos.
9. Hantise des utilisateurs d'informatique. Jeu japonais.
10. Ainsi devenaient les fils de Vaux. Baisse la note.
11. Ma sœur qui ne voit rien venir par derrière. Affluent de l'Albarine passant à Conand.
12. Vieux loup de Renart. Possessif.

Verticalement

1. Nom propre toujours présent dans cette grille d'année en année, à juste titre .
2. Comme notre Foyer. Conjonction. Tousjours avant les autres.
3. Change d'air. Commission gourmande du Foyer Rural.
4. Vous esclaffez. Dieu des bergers.
5. Déterminai l'âge. Le Buizin en a bien sûr une de chaque côté.
6. Poème. Sa maison fait le bonheur des artistes en tout genre.
7. Interjection enfantine. Rupture en désordre. Démonstratif.
8. Notre chapelle y trône. Coupé lors de l'inauguration de la Salle des Fêtes.
9. Amateurs de poires. Sert à la conversation comme à la conservation.
10. Rudes au toucher. Placés.
11. Bravo ou Grande. Six cotés bien Français.
12. Heureusement que cette association de Vaux n'en a pas qu'un !



EQUIPE DE FOOT DE VAUX-EN-BUGEY ENTRE 1970 ET 1974

Reconnaissez-vous les champions ?



Debout : PIROMALI P., CHENE JM, CADOT D., GRISON G., ROCHON B., DUPOIT R.
Accroupis : TRIGON R., TISSOT C., TRIGON X., REY JP, FRECHET R.